

INTERVENTION DE BARBARA POMPILI

Secrétaire d'État chargée de la biodiversité

Paris, le 29 février 2016

Nous ne connaissons pas, et nous allons apprendre à nous connaître.

Je veux vous dire quelques mots sur la manière dont je conçois mon rôle au côté de Ségolène Royal, les relations que j'entends établir avec vous, et sur les raisons qui m'ont amenée à accepter la fonction qui m'a été confiée par le président de la République.

Vous le savez sans doute, je suis écologiste : cela signifie que les deux questions essentielles à mes yeux, les deux enjeux principaux auxquels nous sommes confrontés sont la lutte pour le climat et la réponse aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, qu'il s'agisse de la préservation d'espaces naturels indispensables à la vie, du maintien d'espèces animales ou végétales dont l'extinction atteint des niveaux inégalés et du fait, pour l'essentiel, de l'activité humaine, et de la nécessité de garantir une maîtrise collective du patrimoine génétique.

Et parce que je suis écologiste, j'ai la conviction que répondre à ces enjeux ne constitue pas seulement une contrainte, mais bien une opportunité à la fois de vivre mieux, et de développer de nouvelles activités, de nouveaux projets et de créer des emplois.

Sur ces deux questions, par ailleurs intimement liées, du climat et de la biodiversité, nous avons accompli un chemin déterminant dans la prise de conscience collective, et des avancées ont été obtenues, qu'il s'agit désormais de concrétiser.

2015 a été l'année de grandes avancées concernant la question du climat : je pense bien entendu à l'accord enregistré lors de la Conférence de Paris, en décembre dernier, mais également à la loi de transition énergétique, que Ségolène Royal a fait voter qui inscrit dans notre droit intérieur les principes qui ont guidé la position de notre pays sur le plan international. Eh bien je crois que de la même manière que 2015 fut l'année des grandes décisions sur le climat, 2016 doit être celle d'avancées majeures sur la biodiversité. Il y aura, au plan international, la cop 13 de Cancun, à la fin de cette année.

Et au plan national, nous allons faire aboutir la loi sur la biodiversité. Une loi préparée par la ministre, votée en première lecture à l'Assemblée et au Sénat et dont le pilotage de la fin du parcours législatif m'a été confiée.

L'AFB est un des volets majeurs de la loi. Ségolène Royal a obtenu du Sénat un vote unanime sur sa création. Le succès de la loi biodiversité passe par le succès de l'AFB. Chacun conçoit la responsabilité majeure qui est celle de notre pays dans cette lutte pour la biodiversité : La France, et notamment grâce à ses outre-mers, c'est un patrimoine considérable.

Sur le territoire national, se jouent des enjeux essentiels : parce que nous sommes comptables de la préservation d'un espace maritime majeur, de zones naturelles uniques, parce que nous nous situons au 6è rang mondial pour le nombre d'espèces protégées. Parce que les paysages, la faune, la flore constituent pour un pays qui tire du tourisme tant d'activités et d'emplois, pour un pays qui tire de la qualité de vie la force de ses habitants, un enjeu à proprement parler existentiel.

Et dans cette nécessité de faire progresser la conscience collective, dans l'adaptation de nos règles de droit et de nos pratiques d'aménagement, de mise en culture de nos sols, de commerce – et la liste n'est pas exhaustive-, nous bénéficions d'un atout tout à fait déterminant : Je veux parler des femmes et des hommes, scientifiques, praticiens du quotidien, gardiens du patrimoine, accompagnateurs de projets qui concourent à cette conscience de l'enjeu, à cette préservation et à ce renforcement de la biodiversité, qui sont nos objectifs.

La création de l'AFB, c'est le signe de cette confiance des pouvoirs publics dans ces compétences, c'est la volonté de les valoriser, d'en assurer une lisibilité forte, et au final d'en maximiser l'efficacité.

J'ai pleinement conscience que la mise en place de l'AFB impose une attention particulière, un respect des agents concernés, une intelligence collective : la nouvelle agence ne part pas d'une feuille blanche mais d'équipes, d'agents, de compétences, de métiers, de savoir-faire qui existent dans les 4 organismes intégrés qui ont chacun leur propre identité. Ces compétences et cet engagement constituent des atouts essentiels pour réussir. Mais cela ne sera possible que si les organismes que vous représentez parviennent à se doter d'une identité commune et d'une culture commune. Cela va prendre du temps. Cela nécessitera de l'énergie, et de l'écoute : ce sera aussi mon rôle que d'y contribuer, en lien avec Ségolène Royal.

Notre réunion d'aujourd'hui sera l'occasion pour chacun de mieux toucher du doigt l'activité et les modes opératoires de chacune de vos structures.

Ce que vous vous direz aujourd'hui est au moins aussi important que ce que nous vous dirons.

Parmi les questions posées, il y a celle de la gouvernance : Ségolène Royal a apporté de premiers éléments sur ce point, notamment en confiant à Christophe Aubel la mission de mise en place de l'Agence. Et notre rencontre d'aujourd'hui doit nous permettre – vous permettre- d'identifier les sujets qui appellent des réponses de cadrage, de lisibilité. C'est une attente légitime qui va pouvoir être satisfaite maintenant que le texte concernant l'AFB semble plutôt stabilisé. Vous pouvez compter sur moi pour faire en sorte que les arbitrages attendus puissent être assurés dans les meilleurs délais. Les semaines qui viennent doivent nous permettre d'avancer dans ce sens.

Au-delà de la gouvernance, il nous faudra – il vous faudra- également dans les mois à venir apporter des réponses sur des questions légitimes de management. Parce que la réussite de ce beau projet, si elle est à portée, passe par notre capacité à apporter des réponses claires à tous et en premier lieu aux agents en place. C'est une occasion historique, car par le passé, les tentatives de création d'une telle agence ont été nombreuses.

Sur le plan purement législatif et réglementaire, nous y sommes presque puisque dans quelques semaines la loi devrait être votée – c’est la mission que m’a confiée la ministre- et la publication du décret actuellement en préparation donnera à cette agence une existence opérationnelle. Mais au-delà des règles, il y a les réalités humaines : et le nouveau secrétariat d’état à la biodiversité devra être un facilitateur sur ce point particulier.

Mon rôle, et celui de mon équipe, sera d’assurer à partir de maintenant un accompagnement de proximité. Même si je n’ai pas participé à la mise en place des éléments de cadrage initiaux, j’en partage et j’en assume les principes et je compte m’engager pleinement dans l’accompagnement de ce projet et apporter ma contribution à sa réussite.

La ministre a notamment demandé de faire converger l’organisation vers les 13 directions régionales de l’hexagone : je suis disponible pour rencontrer les personnels de chacune d’entre elles et apporter lorsque ce sera nécessaire les réponses aux questions qu’ils pourraient se poser. J’entends, en lien permanent avec Ségolène Royal, aller au devant des équipes - de vos équipes, être à votre disposition pour mieux comprendre les enjeux vus de l’intérieur, identifier avec l’équipe projet les points qui nécessiteront des actions ou des décisions spécifiques.

Le secrétariat d’état doit également, autant que cela sera nécessaire, être un trait d’union entre l’AFB et ses publics : Le caractère opérationnel de l’agence trouvera sa traduction par un lien spécifique, inédit et qui est à établir, avec les collectivités locales, au premier rang desquelles les régions, par les services que l’agence apportera aux porteurs de projets divers, pour qu’ils puissent les concrétiser en respectant les impératifs environnementaux mais également aux acteurs économiques qui créent des activités directement liées à la question de la biodiversité, ou inspirées par elles.

Comme je vous le disais au début de ce court propos, nous ne nous connaissons pas, mais nous allons apprendre à nous connaître : cela passe en premier lieu par ce moment très important qui nous réunit aujourd’hui, et qui va vous permettre de vous exprimer.

Soyez assurés que j’agirai en coordination avec Ségolène Royal et entend être pleinement à votre écoute : cette réunion en est l’illustration. Vous avez la parole !